

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/02/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	12

Vote
A la majorité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 1

L'an 2023, le 3 Février à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 27/01/2023. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 27/01/2023.

Présents : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard, Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, M. CHARDRON Yann, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN Francis

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme GAGNARD Sylvie à M. CHARDRON Yann

Absent(s) : M. GHYAMPHY Koffi, Mme HERMENAULT Aurélie

A été nommé(e) secrétaire : Mme SINNAEVE Emilie

2023/016 – Composition de la Commissions d'appel d'offres - Modifications

Vu la délibération n° 2020/038 en date du 5 juin 2020 relative à la constitution des Commissions communales,

Vu la délibération n° 2022/108 en dat du 16 décembre 2022, modifiant la délibération n° 2020/038 relative à la constitution des Commissions communales

Vu la démission de M. Bruno GALLIEN,

Vu l'installation de M. Francis DAUDIN, Conseiller Municipal, en remplacement de M. Bruno GALLIEN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de modifier la délibération n° 2020/038 en date du 5 juin 2020 comme suit :

Membres titulaires :

Jean-Yves RICHARD
Francis DAUDIN
Raymond de MALHERBE

- Les autres termes de la délibération sont inchangés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 07/02/2023

Le Maire
Monique TROTIN



Secrétaire de séance
Mme SINNAEVE Emilie